



Le dispositif « Cordées de la Réussite » vise à lever les obstacles culturels et psychologiques qui peuvent brider l'ambition scolaire.

Il renforce l'accompagnement à l'orientation des élèves pour réduire leur autocensure et élever leur niveau d'ambition.

Il rend les perspectives de poursuite d'études plus concrètes pour les élèves.

**La Cordée de la réussite du Lycée Jean Hinglo « Métiers créatifs, métiers d'avenir, Arts et Architecture » a été créée en 2020.**



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

### Objectifs

- ◆ Faire découvrir aux collèges et lycées du bassin ouest les 3 écoles supérieures de la ville du Port (ESAR, ENSAM et ILOI) qui interviennent dans le domaine des arts (arts, arts du son et de l'image, architecture)
- ◆ Donner envie aux élèves du secteur de poursuivre leurs études dans ces domaines, peu accessibles et peu connus.

### Actions

- ◆ Tutorat des lycéens / Echanges tuteurs – lycéens
- ◆ Accueil des collégiens dans le cadre des stages de 3ème
- ◆ Participation aux journées portes ouvertes
- ◆ Participation à des sorties avec les écoles, conférences, projections
- ◆ Participation aux rendus de travaux, projets, ateliers des écoles
- ◆ Découverte de la ville du Port et des écoles
- ◆ Initiation aux logiciels (DAO, CAO, traitement d'image, vidéo ...)

  
RÉGION ACADÉMIQUE  
LA RÉUNION  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Contrat d'engagement dans le cadre d'une Cordée de la Réussite

Année scolaire 2022 - 2023

Nom et prénom de l'élève :

Classe :

Établissement scolaire :

Intitulé de la Cordée : Métiers créatifs, métiers d'avenir — ARTS et ARCHITECTURE

**L'élève s'engage à participer aux actions entreprises dans le cadre de la Cordée indiquée plus haut pour la durée de l'année scolaire 2022-2023.**

**L'établissement scolaire s'engage à faire bénéficier à l'élève des actions qui seront entreprises dans le cadre de cette cordée au cours de l'année scolaire 2022-2023.**

Signature du chef ou de la cheffe d'établissement

Signature de l'élève

Signature des représentants légaux

